

Romorantin, le 14 avril 2005

LE CONSEILLER REGIONAL
Jean-Claude DELANOUE
Président de la Commission
« Economie et Emploi »

Monsieur le Directeur Général,
Ranger-France
41300 THEILLAY

Monsieur le Directeur Général,

Le quotidien local « la Nouvelle République » de ce jour qui rapporte vos propos (p. 3, édition du Loir-et-Cher sud) fait état, et je m'en réjouis comme tout un chacun, de vos investissements productifs pour répondre à la conquête de nouveaux marchés.

Cependant, je m'interroge sur la destination d'une subvention FEDER d'un montant de 163000€ attribuée par la Commission Permanente du Conseil Régional lors de sa session du 10 septembre 2004, après examen du dossier par la commission que je préside. En effet, la demande de Ranger-France concernait un programme d'investissements de plus de 4 million d'€ pour moderniser les outils et optimiser la production, et s'accompagnait de la prévision de 130 créations d'emplois entre 2004 et 2006.

Garant de l'utilisation des fonds publics, notamment de l'efficacité des fonds attribués pour l'emploi, j'aimerais connaître le déroulement de ce programme d'investissements et d'embauches, et les nouvelles perspectives à la date d'aujourd'hui.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur-Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude DELANOUE